



# Le Petit Essarteur

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Bulletin municipal trimestriel

AOUT 2021

N°28

## Visite ministérielle à la Paimbaudière



> Zoom sur la nouvelle antenne-relais - p. 2

> Un 14 juillet particulier – p.7

> Le burger essartois – p.7

> Dossier : le fleurissement devant l'école par les enfants – p. 6

## Edito du Maire

Chères Essartoises, Chers Essartois,

Pour cette année 2021, le conseil municipal a décidé de **cibler des investissements pouvant bénéficier de subventionnements spécifiques dans le cadre du plan de relance**. C'est ainsi que la rénovation de la façade nord de l'Eglise St Michel, l'aménagement de l'espace propreté du cimetière, l'aménagement du jardin public Jules CLAINE ou encore la rénovation des bâtiments techniques communaux

situés sur la Place de la Mairie ont été votés. **Des projets qui vont concourir à l'amélioration de notre cadre de vie et qui seront très largement subventionnés (70%).**

**Afin de maximiser les subventions et de poursuivre les investissements, il faut savoir faire preuve de pragmatisme.** C'est ce que nous avons fait en 2021 avec le conseil municipal. Ce sont ainsi pas moins de **60.000€ d'investissements débloqués pour plusieurs opérations.**

Cyril LAURENT

## Edition

Le Petit Essarteur n°28 –  
AOUT 2021

Directeur de publication :

Cyril LAURENT, Maire

Crédit photos :

Mairie de Les Essarts le

Vicomte

Imprimerie :

Reims Copie – 85

exemplaires

Distribution :

Marcel VERRIER, agent  
communal

*En raison de la crise, la  
parution du bulletin  
municipal s'en trouve  
perturbée. Merci de votre  
compréhension*

## > SEANCE du 4 mai 2021

### 1°) Prise de la compétence mobilité par la CCSSOM :

Le conseil approuve la prise de compétence autorité organisatrice de la mobilité par la CCSSOM.

### 2°) Acquisition et installation d'un défibrillateur :

Le conseil retient l'entreprise SARDL DL France DEFIB pour un montant total de 1.282,65€ HT et l'entreprise HERMESSE (installation) pour un montant total de 207,80€ HT. Possibilité de subvention de notre assureur. Demande formulée.

### 3°) Aménagement du cimetière :

Le conseil retient l'entreprise CATOLICOT pour un montant total de 4.251,50€ HT. (70% de subventions)

### 4°) Rénovation façade nord église St Michel :

Le conseil retient l'entreprise GNR Nauroy d'Esternay pour un montant total de 24.815,00€ HT. Le projet devrait être financé à hauteur de 70% par des subventions publiques.

### 5°) Aménagement jardin public « Jules CLAINE » :

Le conseil retient l'entreprise TISSERAND de La Noue pour un montant total de 5.472,00€ HT.

### 6°) Rénovation bâtiments communaux – Place de la Mairie :

Le conseil retient l'entreprise GNR Nauroy pour un montant total de 5.525,00€ HT.

### 7°) Acquisition d'un nettoyeur haute pression :

Le conseil retient le devis de l'entreprise RAVILLON pour un montant total de 1.075,00€ HT. Cet appareil permettra de mieux entretenir nos trottoirs.

## > SEANCE du 4 juin 2021

### 1°) Convention avec Free Mobile:

Le Conseil a autorisé M. le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public pour 12 ans avec un loyer annuel de 1.000€.

### 2°) Prise en charge des repas du 14/07 pour les bénéficiaires du repas des « anciens » :

Le Conseil approuve la prise en charge. Une subvention de 12€/repas sera versée au comité des fêtes.

### 3°) Projet éolien Nesle/Les Essarts le Vicomte :

Le conseil émet un avis défavorable (5 voix contre 4).

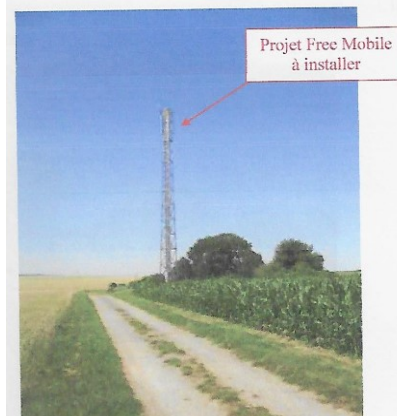
### 4°) Subventions supplémentaires 2021 :

Le conseil vote 150€ pour l'ADMR d'Esternay et 100€ pour l'ADMR Portage de repas Connantray.

## ZOOM SUR... L'installation d'une antenne relais

En tant que partenaire territorial privilégié, le **département de la Marne s'engage pour améliorer le réseau de téléphonie mobile**. Dans le cadre de la déclinaison marnaise du **New Deal Mobile**, les opérateurs assurent le déploiement des sites de téléphonie mobile afin de permettre à toute la population de bénéficier d'une couverture réseau optimale. Signé entre le gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs en janvier 2018, le **New Deal Mobile** est un **accord visant à généraliser une couverture de qualité**. Le territoire communal a été retenu pour accueillir une antenne relais destinée à couvrir plusieurs communes : Nesle la Reposte, La Forestière, Escardes, Bouchy-St-Genest et Les Essarts le Vicomte.

Le site retenu à l'échelle communale pour accueillir cette antenne relais est **celui de la décharge sur le lieu dit « Les Maronniers » (parcelle ZA 30)**. La société Free mobile louera à la commune une parcelle de **48 m<sup>2</sup>**. Initialement de 500€ par an, la redevance payée à la commune sera finalement après négociations de M. le Maire de **1.000€/an pendant 12 ans**.



**Photomontage** figurant dans la déclaration préalable. L'antenne culminera à plus de 38m de hauteur.

Une **déclaration préalable** (DP 236 21 D0002) a été déposée par Free Mobile le 10 juillet 2021. Elle peut être consultée en Mairie. M. le Maire a demandé, par précaution, à l'Agence nationale des fréquences, une **mesure d'exposition aux champs électromagnétiques le 10 avril 2021**. Des mesures ont été réalisées le 21 mai. Les conclusions du rapport sont claires : niveau d'exposition de **0,22V/m** (limites fixées par décret du 3 mai 2002 : 28V/m. Rapport consultable en mairie ou sur demande (27 pages).



# ACTUALITES...

## > La campagne de mécénat se poursuit !

M. le Maire a signé début janvier **une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine** afin de lancer officiellement une campagne de mécénat pour rénover l'église St Michel au cours des prochaines années. Sont notamment prévus : la réfection complète du plafond intérieur de l'église et la rénovation des façades extérieures. Pour faire un don :

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/74265](http://www.fondation-patrimoine.org/74265)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'EGLISE SAINT-MICHEL DES ESSARTS LE VICOMTE

Dons récoltés au 1<sup>er</sup>

août 2021 :

> **3.800€**

> **14 donateurs**

> **38% de l'enveloppe  
escomptée (10.000€)**

FONDATION  
PATRIMOINE

Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'EGLISE SAINT-MICHEL  
DES ESSARTS LE  
VICOMTE

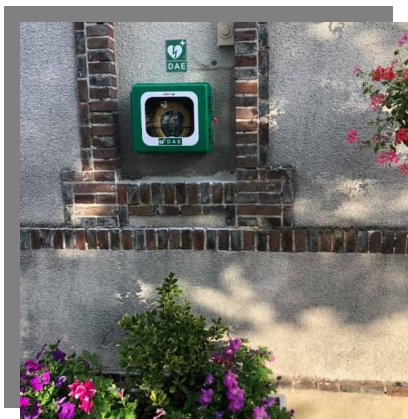


## > Visite des enfants du centre de loisirs à la Mairie

Les **enfants du centre de loisirs** de Les Essarts le Vicomte accompagnés de Florence et Karine sont venus visiter la Mairie le mardi 20 juillet dernier. L'occasion pour Monsieur le Maire d'expliquer le fonctionnement d'une mairie, d'un conseil municipal, de présenter les symboles de la République et d'**offrir à chaque enfant un petit guide citoyen**.

## > Rénovation de notre parc d'éclairage public : dernière ligne droite !

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la commune poursuit la rénovation de son parc d'éclairage public. Pour cette année 2021, ce sont **15 candélabres** qui ont été changés au niveau de la rue d'Esternay et de la rue de Bouchy pour **un coût total de 7.617,17€** déduction faite de l'accompagnement du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne (SIEM). **Plus de 85% du parc ont été rénovés**. Les 25% restant seront réalisés en 2022. Les nouveaux éclairages réduisent drastiquement la consommation énergétique, nécessitent peu d'entretien et limitent fortement la pollution lumineuse la nuit.



## > Un défibrillateur pour la sécurité de tous

Le Conseil municipal a pris la décision **d'installer un défibrillateur sur la Place de la Mairie** (sur la façade de la salle des Fêtes) afin de répondre aux obligations législatives et réglementaires.

La **société DL France** a été retenue pour l'acquisition du matériel pour un montant de 1.539,18 € TTC et l'**entreprise Hermesse** pour l'installation. Coût total : 1.788,54€ TTC. Une aide de la CMMA (assureur) devrait être obtenue.

# ACTUALITES...

## > Résultats des élections 2021 – 2<sup>nd</sup> tour

Le mois de juin 2021 aura été rythmé par **les élections départementales et régionales**. Elections marquées par un taux d'abstention important. Pour notre commune, voici les résultats du 2<sup>nd</sup> tour :

- **ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

Danielle BERAT – Cyril LAURENT : 95,71% (67 voix)

Nicolas DELANNOY – Céline STEFAN : 4,29% (3 voix)

- **ELECTIONS REGIONALES**

Liste ROTTNER (Droite et centre) : 67,16% (45 voix)

Liste JACOBELLI (RN): 17,91% (12 voix)

Liste ROMANI (union gauche écologistes) : 14,93% (10 voix)

## > Un jeu de piste pour l'été !



Le **centre de loisirs d'Esternay-Les Essarts le Vicomte** a organisé un projet autour du thème du patrimoine. Un **jeu de piste** installé sur la Place de la Mairie vous permettra de découvrir les principaux monuments de la commune. Répondez aux énigmes et vadrouillez de point en point !

## > Visite de l'église St Michel avec Alain SOURDET

Dans le cadre d'un **projet éducatif basé sur le patrimoine**, les enfants du centre de loisirs ont visité l'église St Michel aux côtés de Monsieur le Maire. **Une visite guidée réalisée par Alain SOURDET** qui a accueilli avec beaucoup de chaleur et de générosité les enfants aux yeux émerveillés. Ces derniers ont pu poser de nombreuses questions : couleurs et significations des vitraux, boiseries, statuettes, cloché... **Une belle action de sensibilisation de nos jeunes générations à la sauvegarde de notre patrimoine.**



## > Un hôtel à insectes pour le groupe scolaire



Un hôtel à insectes a été construit par Gérard, notre agent communal. **Il sera installé devant l'école et complété par les enfants.**

## > Aménagement d'un espace propreté au cimetière



Le Conseil municipal a voté l'aménagement d'un espace propreté pour **un montant total de 4.251,50 € HT**. Les travaux devraient être réalisés en 2021.



# ACTUALITES...

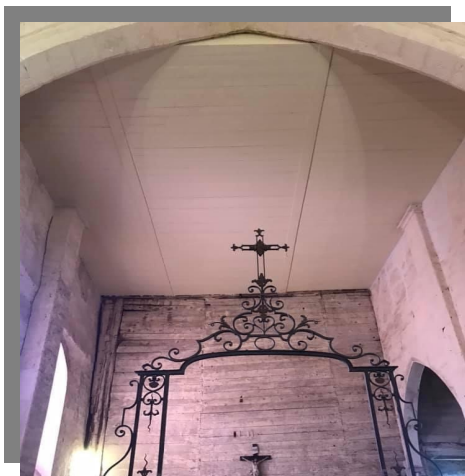
## > Fleurissement 2021 sous la pluie

Après une année 2020 au cours de laquelle les opérations fleurissement ont été purement et simplement annulées en raison de la crise, **pour cette année 2021, les bénévoles ont été invités à fleurir la commune.** Quel plaisir de se retrouver pour partager un moment de convivialité. La pluie n'aura malheureusement pas épargné la douzaine de membres venue embellir les sites stratégiques de la commune.



## > Le plafond de l'église St Michel retrouve une seconde vie

Fermée en février 2020 en raison d'une tempête ayant occasionné des chutes de tuiles sur son plafond intérieur, **l'Eglise St Michel a pu de nouveau accueillir des visiteurs lors de la messe célébrée le 1<sup>er</sup> août 2021.** L'occasion pour certains de découvrir le plafond rénové par l'entreprise GNR Nauroy d'Esternay. Les travaux ont été réalisés pour un coût total de 17.038,20 TTC. La commune a obtenu 20% de DETR (aide de l'Etat), 20% du département de la Marne et 40% de la région Grand Est soit **80% de subventions publiques !** Les fonds récoltés via la fondation du patrimoine ont permis de boucler le financement. **La commune n'a donc pas déboursé un seul centime pour cette belle opération !**



## > 2021 : année du déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre optique (FTTH) a marqué l'année 2021. Financée majoritairement par la région Grand Est et accompagnée par le département mais aussi **la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais (CCSSOM) à hauteur de 100€/prise soit 1.400.000€,** la fibre a été déployée sur notre territoire communal au cours des dernières semaines. Un SRO a été installé à proximité du terrain de pétanque. L'ouverture à la commercialisation devrait intervenir très prochainement pour le plus grand confort des utilisateurs d'internet !



## > Le Comité des Fêtes lance les hostilités !

Oui vous l'avez bien reconnue, **c'est notre Sylvette qui attend avec impatience le démarrage des festivités du 14 juillet 2021.**

Le comité des fêtes a choisi pour cette année 2021 d'organiser un repas afin que chacun puisse se retrouver après plusieurs mois de « distanciation sociale ». Vous êtes nombreux à avoir répondu favorablement à l'invitation lancée. En effet, ce sont **près de 100 personnes** qui ont participé à ces festivités sous les deux rotondes installées pour l'occasion. Un repas convivial dans la bonne humeur. Qu'est-ce que cela fait du bien ! Le conseil municipal a invité les « anciens » pour (re)mobiliser les troupes (12€ pris en charge pour chaque bénéficiaire du repas des « anciens »).





## RETOUR EN IMAGES SUR...

### >> La visite ministérielle à la Paimbaudière !

Le Ministre de l'Agriculture, **Julien DENORMANDIE**, s'est rendu à la Paimbaudière le 21 janvier dernier. Il a été accueilli par Mme la Sous-préfète d'Epernay, M. le Maire, Mme BERAT Danielle, Conseillère départementale, M. GERARDIN Eric, député de la 3<sup>ème</sup> circonscription et Thierry FOURNAISE. **Ce dernier a pu faire découvrir son exploitation aux côtés de Samuel et Jean-Pierre.** Ce fut également l'occasion pour le ministre d'échanger avec les agriculteurs présents afin d'évoquer leurs difficultés.



### Fleurissement devant le groupe scolaire « Le Cèdre »

## DOSSIER

#### JARDINAGE A L'ECOLE

*« L'association des parents d'élèves a offert à chaque classe de l'école des bacs en bois, du terreau, des arrosoirs et des outils de jardinage. La mairie des Essarts le Vicomte nous a offert les fleurs pour compléter l'ensemble.*

*Jean-Claude et Timothée nous ont installé les bacs et mis le terreau dedans, nous sommes prêts pour planter !*

*Nous commençons à creuser le terreau pour planter, chacun notre tour. Nous mettons les plus grandes plantes à l'arrière et les plantes rampantes à l'avant.*



*Chacun attend son tour dans le calme. Il fait beau, nous avons de la chance !*

*Nous avons presque terminé de disposer les plantes dans les trous, c'est joli.*

*Nous avons terminé de planter les fleurs, chacun admire le travail de la classe.*

*Et voilà le résultat final, c'est très beau !*

*Toutes les classes ont fait chacune un bac, tous les enfants de l'école ont participé, même les enfants de maternelle, bravo.*

*Maintenant, il faudra penser à les arroser tous les jours et il faudra désherber et peut-être pailler en hiver pour que ça ne gèle pas.*

*Vous pouvez venir admirer nos belles plantes. Encore merci au village. »*

**Article rédigé par les élèves de CE1/CE2.**

Par courrier en date du 22 juin, les élèves ont tenu à remercier le Maire et les membres du conseil municipal. Ils espèrent que les habitants du village aimeront leurs plantations.





## RETROSPECTIVE

Petit retour en arrière au niveau de l'actuelle **rue de la Croix Jean-Prat** intitulée sur cette carte postale ancienne « Rue de Nesle ». La vie de la commune était alors rythmée principalement par les travaux de la ferme. La population était plus importante (ouvriers travaillant dans les différentes fermes et de nombreux métiers). Pour information, en 1793, la commune de Les Essarts le Vicomte comptait **300 habitants**.

## Retour dans le passé essartois



## ACTUALITES...

### > Une rondelle pluvieuse mais une rondelle heureuse !

Pour cette année 2021, le conseil municipal a pris la décision d'organiser la traditionnelle rondelle en dépit des contraintes sanitaires. Ce ne sont **pas moins de 60 essartois** qui ont **ainsi participé à cet heureux évènement**. Après s'être rendus au monument aux Morts pour écouter le discours de M. le Maire et rendre hommage à nos soldats morts pour la France, les convives se sont rassemblés sous les 2 rotondes montées pour l'occasion. Des diplômes ont été remis à **Kieran BOUILLARD** (Bac général), **Clément JANVIER** (Bac professionnel) et **Flavien BOUILLAGUET** (Brevet mention bien – session 2020). Félicitations à nos jeunes essartois !



### > Plus d'un an et demi après... le retour des préparatifs du 14 juillet

Pas facile de s'y retrouver dans les différents éléments des rotondes du comité des fêtes après près de 2 ans sans manifestation ! La barre D1. La barre D2... le pied, le poteau...

**Notre équipe de choc a réussi à en venir à bout en moins d'une heure !** Merci à nos bénévoles pour leur implication.

### > Le burger essartois : plus qu'un succès, une révélation !

Le Comité des Fêtes a réussi une nouvelle fois à nous surprendre **en réalisant des burgers essartois plus qu'excellents** ! Tout y était : amour, générosité, oignons rouges, tomates, steak haché, cheddar, sauces...et d'excellentes frites. Merci aux bénévoles impliqués derrière les barbecues, la friteuse, la préparation, le service à table, la buvette... Une belle manifestation qui nous a permis de nous retrouver l'instant d'une soirée. **Le vivre ensemble comme on l'aime !** Ce burger essartois ou « Mc Essartois » fera-t-il son grand retour ? Rien n'est moins sûr !



*Photo non contractuelle  
(mais c'était pratiquement pareil !)*

# L'AGENDA TRIMESTRIEL



Dates communiquées sous réserve d'éventuels changements de dernières minutes ! Liste non exhaustive.

## > JUILLET

Toutes les manifestations sont annulées en raison de l'état de crise sanitaire liée à la Covid-19.



## > AOUT

M. le Maire n'assurera pas ses traditionnelles permanences les :

- **SAMEDI 7 AOUT 2021**

- **SAMEDI 14 AOUT 2021.**

Fermeture secrétariat mairie :

- **MARDI 24 AOUT 2021**

Le Maire reste bien entendu à votre disposition au 06.83.22.10.11.

## > SEPTEMBRE

Toutes les manifestations sont annulées en raison de l'état de crise sanitaire liée à la Covid-19

## A VOTRE SERVICE...

### PERMANENCES DU MAIRE

**TOUS LES SAMEDIS  
17H00 à 18H30 sans  
RDV**



Possibilité de prendre **rendez-vous** par SMS au 06.83.22.10.11 ou auprès du secrétariat de Mairie

### HORAIRES MAIRIE

#### MARDIS

15h30 – 18h30  
et

#### SAMEDIS

17h00 – 18h30



### CONTACTS

#### Par courrier...

Mairie - 3, rue de Bouchy  
51310 LES ESSARTS LE VICOMTE



#### Par courriel...

commune-essarts-vicomte@orange.fr



#### Par téléphone...

03.26.80.42.24 – Maire : 06.83.22.10.11



#### Sur le site internet...

www.les-essarts-le-vicomte.fr

## AIDES MUNICIPALES

Les familles résidant sur la commune peuvent solliciter **une aide pour financer les activités extrascolaires de leurs enfants.**

**Plus d'informations par mail :** commune-essarts-vicomte@orange.fr **ou lors des permanences Mairie.** (Formulaire à compléter).



## FACEBOOK

**1.219** J'aime

**Rejoignez nous et partagez !**

## A faire...

### Don pour la rénovation de l'Eglise St Michel

N'hésitez pas à faire un don pour la rénovation de notre église St Michel.

Pour 50€, le coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu est de 17€. Pour 200€, 68€ ou encore pour 500€, 170€.

## LES CHIFFRES CLES

**1.788,54 €**

Coût TTC de l'installation du défibrillateur sur la Place de la Mairie

**3.800 €**

Montant total des dons récoltés via la Fondation du patrimoine pour la rénovation de l'Eglise St Michel au 1<sup>er</sup>/08/21

**38**

Hauteur en mètres de l'antenne relais qui sera installée sur le site de la décharge municipale

**2**

Nombre de conseillers départementaux pour le canton de Sézanne Brie et Champagne : Danielle BERAT et Cyril LAURENT



Retrouvez toutes les informations municipales sur le site internet de la commune :

**www.les-essarts-le-vicomte.fr**